

Fiche de poste

ANIMATEUR (TRICE) DE L'ASSOCIATION AIGA MEDITERRANEE OUEST

Offre d'emploi

Animateur.trice de l'association AIGA MEDITERRANEE OUEST, CDD 18 mois ; poursuite en CDI envisagée

Poste à pourvoir le 1^{er} juin 2026

Contexte – Présentation de l'association

L'association AIGA MEDITERRANEE OUEST regroupe 16 syndicats de bassin qui couvrent la quasi-totalité du bassin hydrographique de la Méditerranée Ouest, du Rhône jusqu'à la frontière de l'Espagne. Ce territoire est principalement couvert par les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard.

Ces syndicats sont compétents à l'échelle des bassins hydrographiques, sur différents milieux (rivières, aquifères, zones humides, lagunes...).

L'association est née en mars 2024 et s'est dotée d'un animateur à temps plein en octobre 2024, pour une durée de 15 mois, prolongée de 6 mois.

Les membres ont pour compétence la gestion du grand cycle de l'eau : la ressource en eau, en quantité (sécheresse...) et en qualité, les milieux aquatiques, le risque inondation, la gouvernance (coordination, animation, concertation...).

Partageant des préoccupations communes et mobilisant des métiers similaires, le réseau AIGA a vocation à mettre en lien les agents (plus de 200) et les élus des différents syndicats membres. Sa vocation est de renforcer l'action de ces syndicats par l'échange et la valorisation des expériences.

Finalité du poste, missions et activités

Faire vivre le réseau des 16 syndicats, à travers la conception, l'organisation et l'animation d'une large palette d'actions et d'évènements, répondant aux attentes des membres, dans le respect de son objet (article 2 de ses statuts)

□ Activités principales

- Conception du projet du programme d'actions annuel (validé par l'Assemblée générale en fin d'année) ; élaboration du projet de feuille de route « animation » pour l'Agence de l'eau (financier)
- Animation du réseau ; conception, organisation et animation des webinaires, des journées techniques (avec visites terrain), des ateliers de co-développement... Rédaction des comptes-rendus.
- Echanges réguliers et organisations d'actions avec des institutions régionales (Agence de l'eau, DREAL, OFB, etc.) et d'autres réseaux régionaux

- Organisation et gestion de démarches ou d'études qui auront été confiées à l'association et valider par le bureau
- Rédaction du Bulletin d'actualité interne, bimensuel
- Préparation et animation des réunions de bureau (mensuelles) et des Directions des membres (trimestrielles)
- Préparation des Assemblées générales (2 par an)
- Rédaction du rapport d'activité annuel
- Alimentation et mise à jour du site web (projet 2026)

□ Autres activités

- Mise à jour régulière de l'annuaire des agents et des élus du réseau
- A la demande de membres ou de partenaires extérieurs, faire circuler des informations et des questions/réponses au sein du réseau
- Participer à certaines activités des réseaux nationaux dont AIGA est membre : Réseaux Rivières, ANEB.
- Représentation de l'association à l'extérieur (niveau régional ou national)
- Gestion administrative de l'association (relations avec les différents organismes administratifs et tenue régulière des documents afférents, relation avec les services de l'Agence de l'eau, appel et suivi des cotisations...)
- Tenue des comptes de l'association (sous la direction du Trésorier)

□ Marge d'autonomie

- Autonomie dans le montage et l'animation des actions (définies par le programme d'action)
- Reporting régulier au secrétaire de l'association, et plus largement aux membres du bureau

Relations fonctionnelles

Pour ses activités quotidiennes, l'animateur.trice rend compte et prend ses directives auprès du secrétaire et du trésorier de l'association, issus du collège des agents.

Le poste n'intègre pas d'encadrement mais implique un travail en collaboration avec d'autres agents (structure d'accueil, structures membres). Une collaboration étroite est indispensable avec les directions des structures membres et avec les représentants des agents au sein du bureau de l'association.

Bien qu'hébergé au sein d'un syndicat membre, à Sète, l'animateur.trice n'est pas rattaché, ni en terme administratif, ni en terme d'activité professionnelle, à ce syndicat. L'animateur.trice doit donc faire preuve d'une grande autonomie dans l'organisation de son travail, et devra échanger avec les membres du bureau et les agents du réseau le plus souvent par visio.

Compétences et connaissances

- Savoirs :
 - Connaissances dans le domaine de la gestion du grand cycle de l'eau (ressource, milieux aquatiques, inondations),
 - Connaissances des politiques publiques dans le domaine et des acteurs et structures associées,
 - Connaissances sur le fonctionnement des collectivités locales,
 - Le « plus » : connaissance du fonctionnement des associations.

- Savoir-faire
 - Savoir piloter et coordonner de nombreuses actions en parallèles,
 - Savoir organiser et animer des réunions,
 - Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse,
 - Maîtrise des outils de bureautique,
 - Aptitudes à la concertation et à la communication,
 - Capacité à accompagner, à animer et dynamiser des réseaux professionnels,
 - Esprit de synthèse et rigueur dans la manière d'organiser / coordonner les actions,
 - aisance à l'oral et goût pour l'échange et le relationnel,
 - Savoir rendre compte,
 - Autonomie dans l'organisation de son travail journalier
 - Les « plus » : maîtrise de l'outils Discord (ou équivalent) et du back office d'un site web
- Savoir-être
 - Rigueur et capacités organisationnelles,
 - Capacités relationnelles et sens de l'écoute,
 - Capacités d'initiative et d'innovation,
 - Force de proposition,

Profil de recrutement

Formation supérieure de second cycle (Bac+5, école d'ingénieur ou équivalent) dans les domaines de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire... Ou longue expérience au sein de structures de bassin.

Condition de travail

- Poste basé à Sète (15 mn à pied de la gare)
- Rémunération : à définir en fonction de l'expérience
- Temps plein (35 heures)
- Télétravail possible une partie de la semaine
- Période d'essai : 3 mois
- Durée : 18 mois ; l'évolution vers un CDI est vivement souhaitée par l'association
- Déplacements à prévoir sur les 4 départements (permis B exigé)

Un mois de tuilage avec l'animateur actuellement en poste est prévu (juin).

Candidature

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante : aigamedouest@gmail.com

Sous la forme : NOM_Prénom_CV et NOM_Prénom_LM

Date limite de candidature : 16 février 17h

Pour tout renseignement : aigamedouest@gmail.com (échange téléphonique ou visio possible sur demande)